

Les fêtes prennent de la hauteur

Le village de Saint-Amand compte désormais deux nouveaux habitants: les géants Jacques II de la Haye et son épouse Yolayne de Glymes.

Désormais en effet, ce couple de nobliaux ne sera plus représenté seulement par une pierre tombale dans l'église. Le voici en piste habillé de polyester super-résistant pour affronter la patine du temps qui vient. Chaque année, M. et Mme de la Haye sortiront de leur demeure (qu'on aimerait bien gardée secrète par crainte du vandalisme) pour participer à la fête du village.

D'autres sorties sont envisagées, la cavalcade de Fleurus par exemple.

Ce week-end de joie et de liesse du côté de Saint-Amand, ce sont d'abord les enfants qui en sont les premiers acteurs. Dedans et dehors. C'est donc à eux qu'a pensé le comité en exhumant ces deux figures historiques. Parfaites répliques du dessin qui trône dans l'église. Mais

en plus grand. Les fabricants ont joué la carte de l'égalité, Jacques et Yolayne mesurent tous les deux 4,20 m de haut.

Leur papa naturel, c'est Claude Mandelier, trésorier du comité des fêtes. C'est lui qui a eu l'idée de les exhumer pour que la fête prenne de la hauteur. Une fois le principe entériné par ces collègues, le trésorier a mis dans le coup le graphiste Philippe Hostens et Serge Mayard. Les trois hommes sont au boulot depuis le mois de janvier, ils totalisent 500 heures de travail.

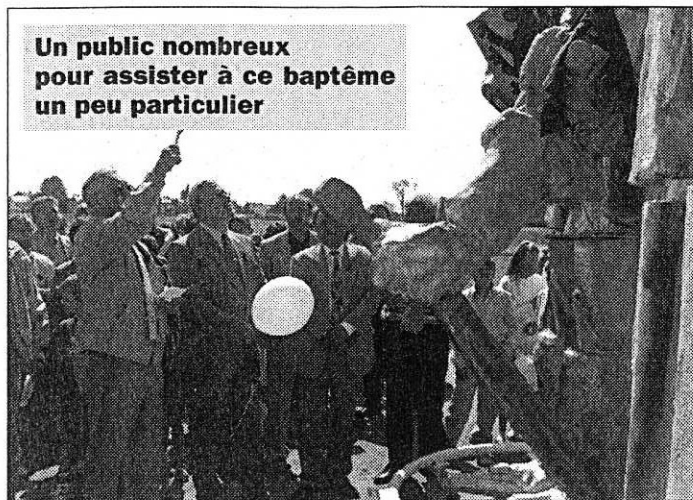
Chacun des deux géants installés sur une lourde charpente métallique pèse environ 350 kg. Les charpentes sont entourées d'un treillis, de deux couches de papier journal, d'une couche de résine tapissée de fibre de verre. La toile de polyester sur laquelle est moulée le personnage supporte trois couches de peinture primaire et deux couches de finition. Les deux géants sont sortis de l'atelier mercredi dernier.

Fête des enfants disions-nous. C'est pour cette raison que François Kistemann, président de l'asbl Marc et Corine, faisait figure d'invité d'honneur. Le comité lui avait demandé d'être le parrain de l'un des deux géants. L'autre parrain se nomme Eric Dumont, qui a avec son

Les trois concepteurs sous le regard «hautain» du couple Jacques et Yolayne



Un public nombreux pour assister à ce baptême un peu particulier



frère réalisé un long et méthodique travail de recherche sur Jacques et Yolayne. Les deux marraines sont la conseillère communale Françoise Berghmans et Marie-Christine Motte, responsable de la ferme (ce qui reste du château et des dépendances du couple seigneurial) devant laquelle s'est déroulé le baptême

célébré par l'abbé Jean Viriot.

Après les mots d'introduction dits par Philippe Hostens et le président Michel Alpi, les échevins Pol Calet et Evariste Prevedello se sont associés au public pour souhaiter longue vie à Jacques et Yolayne, les deux nouveaux habitants de Saint-Amand.

A.M.